

CAR = RMS

LES DEUX LITRES DU MANS

Dimanche 12 avril 2020

Date limite d'inscription 12 mars 2020

Nom et prénom du conducteur :

Je souhaite engager la moto :

Marque :

Type :

Cylindrée :

Année modèle :

Immatriculation :

Assurance :

N° de police :

N° permis de conduire :

Engagement :

Pour une moto 17 € sans repas :

Pour une moto 34 € comprenant 1 repas :

Ou pour un side-car 57 € comprenant 2 repas :

Repas supplémentaire à 28 € x =

Repas enfant jusqu'à 10 ans : 10,5 € x =

Total :

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR Le Mans et copie de l'assurance du véhicule à envoyer par courrier postal pour le 12 mars 2020

Le pilote doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

La machine engagée doit être en conformité avec la loi (bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance :

envoyer le certificat d'assurance),

posséder un extincteur en état et un rétroviseur.

Les motards doivent porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants.

Nous fournissons le bidon de 2 litres mais pas l'essence, ni le tuyau, ni les supports qui devront être efficaces.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

Il est interdit de fumer sur les parcs.

Les dossiers incomplets ou non lisibles (adresse mail par exemple) ou présentant des erreurs ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : Prénom : Club :

Adresse : Code postal : Localité :

Tél. fixe : Tél. portable : e-mail :

posséderai les documents et matériels prévus, et autorise le CAR a utiliser les informations ci-dessus ainsi que les photos qui seront prises pour communiquer.

Signature

CLUB DES AMATEURS D'ANCIENNES RENAULT

CYCLOMOTEURS 1945-1980

Dimanche 12 avril 2020

Date limite d'inscription 12 mars 2020

Nom et prénom du conducteur :

.....

Je souhaite engager le cyclomoteur :

Marque :

Type :

Année modèle :

Immatriculation :

Assurance :

N° de police :

Engagement pour :

- un véhicule 10 € sans repas :

- un véhicule 34 € comprenant 1 repas :

- un véhicule 57 € comprenant 2 repas :

- repas supplémentaire 28 € x =

- repas enfant jusqu'à 10 ans : 10,5 € x =

Total :

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR Le Mans et copie de l'assurance du véhicule à envoyer par courrier postal pour le 12 mars 2020

Le pilote doit être en conformité avec la loi et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

Il doit porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants.

Le cyclo engagé doit être en conformité avec la loi : bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance
(envoyer la copie du certificat)
et avoir un rétroviseur.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

Il est interdit de fumer sur les parcs.

Les dossiers incomplets ou non lisibles (adresse mail par exemple) ou présentant des erreurs ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : Prénom : Club :

Adresse : Code postal : Localité :

Tél fixe : Tél portable : e-mail :

posséderai les documents et matériels prévus, et autorise le CAR a utiliser les informations ci-dessus ainsi que les photos qui seront prises pour communiquer. Signature

CLUB DES AMATEURS D'ANCIENNES RENAULT

LES CINQ LITRES DU MANS

Dimanche 12 avril 2020

Date limite d'inscription 12 mars 2020

Nom et prénom du conducteur :

Je souhaite engager la voiture :

Marque :

Type :

Cylindrée :

Année modèle :

Immatriculation :

Assurance :

N° de police :

N° de permis de conduire :

Engagement :

Pour une voiture 17 € sans repas :

Pour une voiture 34 € comprenant 1 repas :

Pour une voiture 57 € comprenant 2 repas :

Repas supplémentaire à 28 € x =

Repas enfant jusqu'à 10 ans à 10,5 € x =

Total :

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR le Mans et copie de l'assurance du véhicule à envoyer par courrier postal pour le 12 mars 2020

Le chauffeur doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

Le véhicule engagé doit être en conformité avec la loi : bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, contrôle technique si besoin, assurance (envoyer la copie du certificat) et posséder un extincteur en état.

Nous fournissons le bidon de 5 litres mais pas l'essence, ni le support, ni le tuyau.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

Il est interdit de fumer sur les parcs.

Les dossiers incomplets ou non lisibles (adresse mail par exemple) ou présentant des erreurs ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : Prénom : Club :

Adresse : Code postal : Localité :

Tél. fixe : Tél. portable : e-mail :

posséderai les documents et matériels prévus et autorise le CAR à utiliser les informations ci-dessus ainsi que les photos qui seront prises pour communiquer. Signature

CLUB DES AMATEURS D'ANCIENNES RENAULT

PARADE 1945-1980

AUTOS & MOTOS

Dimanche 12 avril 2020

Date limite d'inscription 12 mars 2020

Nom et prénom du conducteur :

.....

Je souhaite engager la voiture la moto :

Marque :

Type :

Année modèle :

Immatriculation :

Assurance :

N° de police :

N° permis de conduire :

Engagement pour :

- un véhicule 17 € sans repas :

- un véhicule 34 € comprenant 1 repas :

- un véhicule 57 € comprenant 2 repas :

- repas supplémentaire 28 € x =

- repas enfant jusqu'à 10 ans : 10,5 € x =

Total :

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR Le Mans et copie de l'assurance du véhicule à envoyer par courrier postal pour le 12 mars 2020

Le pilote doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

Le véhicule engagé doit être en conformité avec la loi : bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance

(envoyer la copie du certificat), CT

et posséder un extincteur en état.

Les motards doivent porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants et les 2 roues avoir un rétroviseur.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

Il est interdit de fumer sur les parcs.

Les dossiers incomplets ou non lisibles (adresse mail par exemple) ou présentant des erreurs ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : Prénom : Club :

Adresse : Code postal : Localité :

Tél fixe : Tél portable : e-mail :

posséderai les documents et matériels prévus, et autorise le CAR a utiliser les informations ci-dessus ainsi que les photos qui seront prises pour communiquer. Signature



CINQ LITRES du Mans Auto DEUX LITRES Moto 37^{ème} édition dimanche 12 avril 2020



MANIFESTATION FESTIVE pour Autos construites (ou de type) avant 1945, pour Motos construites avant 1969, parade pour autos de 1945 à 1980 et pour motos de 1969 à 1980, parade de solex et mobylette construits avant 1980

Quatre parades séparées :

- 14h30 : Parade de cyclomoteurs construits avant 1980
- 15h : Deux Litres pour motos construites avant 1969.
- 15h50 : Cinq Litres pour autos construites (ou de type) avant 1945.
- 16h40 : Parade de voitures des années 45-80 et de motos anciennes des années 69-80.

Chacune d'elles emprunte un parcours urbain de 1 300 mètres fermé à la circulation habituelle et surveillé par des signaleurs.

Le nombre de participants est limité à 50 par animation.

Ces parades permettent de récompenser notamment les meilleures restaurations, l'harmonie et la moindre consommation.

Montant de l'inscription :

Il comprend 1 plaque par véhicule et 0, 1 ou 2 bracelets repas suivant l'option que vous aurez payée. Des repas supplémentaires à 28 € et des repas enfants (jusqu'à 10 ans) à 10,5 € sont possibles. Voir les bulletins d'inscription.

Le bracelet donne accès à la salle Paul Courboulay pour la remise des prix et le verre de l'amitié offert par la ville du Mans à partir de 18 h.

Inscription avant le 12 mars 2020 uniquement par courrier postal à

CAR - Cinq Litres
276 bd Demorieux
72100 Le Mans



Téléphone portable de Sylvain : 06.09.63.38.84



Ce qu'il faut savoir pour le dimanche 12 avril 2020 :

Arrivée des véhicules à partir de 9 h mais avant 11 h 30.

Vous pouvez vous garer quai Louis Blanc mais il faut vous rendre à l'accueil salle Paul Courboulay.

A l'accueil, lors de la remise de votre dossier, vous devrez être en mesure de présenter vos permis de conduire, carte grise et CT de l'auto si besoin.

A l'inscription, vous aurez joint la copie du [certificat d'assurance](#). Sans ce document, pour des raisons de sécurité, la participation de votre véhicule ne sera pas possible.

C'est grâce à nos partenaires qui nous confient des budgets publicitaires que nous pouvons organiser l'ensemble de ces animations. Les participants devront respecter les consignes d'affichage publicitaires : plaque, autocollants sur verres ou chromes. Ils devront être courtois, prudents et respectueux des réglementations en vigueur, notamment l'interdiction de fumer sur les parcs de stationnement des voitures et des deux roues.

Le non-respect entraînera l'éviction.

Un vin d'honneur sera offert par la Ville du Mans à partir de 18h à la salle Paul Courboulay

